



Inauguration du RAVeL des Lignes 113 et 265 entre Manage et Chapelle-lez-Herlaimont

Namur, le 25/06/2025

1. Le RAVeL fête ses 30 ans

Le RAVeL (Réseau Autonome de Voies Lentes) a vu le jour en 1995, dans le cadre d'une politique régionale wallonne visant à promouvoir une mobilité active, sécurisée et respectueuse de l'environnement.

Depuis l'aménagement du premier tronçon sur une ancienne ligne de chemin de fer en 1996 entre Rochefort et Villers-sur-Lesse, le RAVeL n'a cessé de grandir. Aujourd'hui, la longueur totale du RAVeL est de 1.524 km dont :

- 827 km sur des anciennes lignes de chemin de fer,
- 674 km sur des chemins de halage,
- 23 km sur des chemins forestiers.

Avec les chaînons de liaison qui relient les sites propres du RAVeL entre eux, on compte **plus de 2.090 km d'itinéraires cyclables régionaux et internationaux de longue distance signalés/balisés en Wallonie**. Le RAVeL aboutit également à proximité directe d'environ 40 gares SNCB, facilitant ainsi les déplacements intermodaux.

Depuis 30 ans, le RAVeL répond à plusieurs objectifs majeurs, à la fois sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Il s'agit notamment de **favoriser la mobilité active et durable, développer le tourisme vert, préserver et valoriser le patrimoine et de renforcer la cohésion sociale**.

A terme, il reste potentiellement 200 à 250 km de RAVeL à aménager, dont 57 km sont en cours d'aménagement. D'ici 2026, la volonté du SPW Mobilité et Infrastructures est de poursuivre le développement de ce projet via :

- L'aménagement des tronçons manquants qui permettront, d'une part, de développer le réseau cyclable structurant et la mobilité alternative à la voiture (cyclostrades, connexions aux

gares, aux zones d'emploi et de services, aux écoles, etc.) et, d'autre part, d'assurer la continuité des itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance.

- L'amélioration de la qualité des infrastructures existantes et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la réhabilitation et l'entretien du réseau existant.
- La poursuite et maintenance de la signalisation directionnelle et du balisage du RAVeL, des itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance et des cyclostrades.

Rendre la pratique du vélo possible, sûre et normale pour tout un chacun : tel est l'objectif du Plan Wallonie Cyclable qui prévoit une approche structurée de la politique cyclable sur le territoire wallon. De nombreuses actions prévues ont déjà ou auront dans les années à venir un impact direct pour les citoyens : la définition de réseaux cyclables et la réalisation d'infrastructures cyclables, l'augmentation du nombre des emplacements de stationnement pour vélos, la lutte contre le vol de vélo, les sessions de tests de vélos et autres actions de communication et d'accompagnement...

Le SPW MI joue donc un rôle central dans le développement du Réseau Autonome des Voies Lentes, en l'intégrant dans une politique globale de mobilité durable et de développement territorial. Les grands chantiers déjà réalisés et ceux à venir s'inscrivent dans la vision FAST 2030 (Fluidité, Accessibilité, Santé, Sécurité, Transfert modal) qui incarne la stratégie de la Wallonie pour transformer la mobilité d'ici 2030. A terme, ces aménagements permettront d'offrir un maillage cyclable dense structurant, cohérent et sécurisé à l'échelle de tout le territoire wallon.

2. Travaux d'aménagement du RAVeL des Lignes 113 et 265 entre Manage, Bellecourt, la darse de Bellecourt et Chapelle-lez-Herlaimont

L'idée d'aménager le RAVeL des Lignes de chemin de fer désaffectées 113 et 265 ne date pas d'hier. Dès le début des années 2000, la Communauté urbaine du Centre (CUC), devenue aujourd'hui Centropôle, et feu son ancien président et Bourgmestre de Manage Pascal Hoyaux, ont milité pour la reconversion des Lignes 113 et 265 en RAVeL. Ces lignes présentaient en effet un intérêt indéniable pour la mobilité active puisqu'outre le fait d'être connectées aux centres urbains de Manage et de Chapelle-Lez-Herlaimont, elles desservaient toute une série de pôles d'activité : le Centre sportif et culturel de Manage, les parcs d'activité économique du Scailmont et de Bellecourt, le Centre Adepts et le Port de Plaisance de La Marlette et les Ateliers Infrabel de Bascoup.

Un court tronçon à travers le Bois de Scailmont a d'abord été ouvert et maintenu en bon état à la circulation des promeneurs par la Commune de Manage.

En 2014, le SPW MI a pris part à un premier chantier. Le Pont dit de la Hestre à la rue de Bellecourt tombant en ruine, la SNCB, propriétaire de la Ligne 113, souhaitait supprimer l'ouvrage et remblayer l'ancienne ligne de chemin de fer. En vue de sauvegarder la possibilité d'y aménager le RAVeL, le SPW MI s'est opposé au remblayage et a financé pour moitié la reconstruction d'un nouveau pont dont le coût s'élevait à l'époque à 450.000 €.

Parallèlement, la CUC avait uni ses forces à celle du Cœur du Hainaut en vue de déposer un dossier de candidature pour l'aménagement de plusieurs tronçons du RAVeL dans le cadre de la programmation

FEDER 2014 – 2020. L'objectif était d'assurer un maillage cohérent et continu d'infrastructures cyclo-piétonnes en vue de répondre à un des objectifs majeurs de la programmation FEDER visant à assurer une transition vers une économie à faibles émissions en CO₂, préconisant les transports durables. Le projet n'a finalement pas été retenu.

C'est finalement en 2019 et 2020, dans le cadre du PIMPT (Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous) que le Gouvernement wallon a dégagé des moyens importants. Une enveloppe de 250 millions d'€, à destination des modes actifs, a permis d'élaborer un Plan d'investissements RAVeL visant à aménager des chaînons manquants importants du réseau, notamment pour développer les déplacements utilitaires à vélo dans les zones d'habitat dense.

Conformément à la planification initiale du Plan d'investissements RAVeL, l'étude de l'aménagement du RAVeL des Lignes 113 et 265 a été menée à bien durant l'année 2022 par la Direction des Routes de Mons. Les travaux ont débuté à la fin de l'hiver 2023 et ont porté sur de multiples aspects :

- Débroussaillage, élagage et abattage permettant d'ouvrir la voie, la Ligne ayant été abandonnée entre Manage et Bellecourt depuis presque 40 ans ;
- Évacuation de nombreux déchets et dépôts non autorisés ;
- Rétablissement de l'écoulement des eaux par la rénovation d'anciens fossés et la création de nouveaux fossés et de noues ;
- Réhabilitation complète du puits de la rue du Congo, du pont de la rue du Rivage et des deux aqueducs adjacents, ainsi que la reconstruction d'un nouvel ouvrage à la place du pont de la rue Royale dont la vétusté a finalement nécessité la démolition ;
- Réalisation des fondations et de la couche de roulement en asphalte de la piste RAVeL sur une largeur de 3,00 m ;
- Réalisation de deux nouvelles rampes d'accès PMR au RAVeL et de deux escaliers métalliques avec goulotte vélos.
- Sécurisation des carrefours par du marquage, de la signalisation de police et directionnelle, et des dispositifs anti-intrusion ;
- Pose de garde-corps, clôtures, plantations et aménagement des abords.



Le montant total des travaux, mis en œuvre par l'entreprise Wanty, s'élève actuellement à 3.482.000€.



La mise en service de l'itinéraire du RAVeL des Lignes 113 et 265 sur plus de 6,5 km ouvre la perspective de voir se développer à moyen terme une liaison cyclable structurante importante entre le cœur du Brabant wallon, la Région du Centre et le Pays de Charleroi. Sa prolongation au nord par une ancienne branche de raccordement et la Ligne 141 hors service permettrait, d'une part, une liaison sécurisée à la gare de Manage et à Seneffe et, d'autre part, au RAVeL de la Ligne 141 qui conduit jusque Nivelles, Genappe et Court-Saint-Etienne, avec prolongation planifiée jusqu'Ottignies et Wavre dans le cadre du projet de la cyclostrade de la Dyle. Au sud, au-delà de Chapelle-lez-Herlaimont, les Lignes 254 (à l'étude), 112A, 252 et 281 (RAVeL existant) permettront de rejoindre Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Anderlues, et même la Porte Ouest de Charleroi.

3. Quelques chiffres clefs des investissements RAVeL sur la période 2020-2024 :

- 85 millions € d'investissements, soit environ 17 millions €/an (x2 par rapport au budget annuel récurrent).
- 64 km de nouveaux tronçons de RAVeL aménagés, comprenant 10 nouveaux ouvrages d'art (passerelle, encorbellement...).
- 39,5 km de tronçons de RAVeL asphaltés (tronçons qui étaient empierrés auparavant).
- 70,5 km de pistes RAVeL existantes réhabilitées, dont de nombreux ouvrages d'art.
- 520 km d'itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance et de RAVeL équipés d'une signalisation directionnelle et d'un balisage.

Contact médias :

Serge TOUSSAINT | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 477 77 27 25 | serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be

4. Cartes

